

Publié le 17 novembre 2017

5 décembre : rencontres sur la Semop, 3 ans après

Avec 7 Sem à opération unique (SemOp) constituées et une quarantaine en projet, le nouveau modèle de la gamme des Epl créé en 2014 figure désormais parmi les options de choix des collectivités dans la conduite de leurs politiques publiques. Élus, dirigeants de collectivités et d'Epl, acteurs du développement et journalistes sont invités le 5 décembre à Paris à une journée d'échanges sur les retours d'expériences et les pistes de développement de la SemOp.



Depuis 2014, les collectivités locales ont la possibilité de constituer des **Sociétés d'économie mixte à opération unique** (SemOp). En s'inspirant des outils sous maîtrise locale identifiés dans les autres pays d'Europe, la Fédération des Epl a accompagné la proposition de loi créant les SemOp, adoptée à l'unanimité des 2 chambres du Parlement.

Trois ans après le vote de la loi, les premiers projets se sont concrétisés. Aujourd'hui, les collectivités locales se saisissent de cette nouvelle forme d'Entreprise publique locale (Epl) conciliant maîtrise publique et expertise d'un ou de plusieurs actionnaires opérateurs.

Des premiers retours d'expérience émergent et sont susceptibles de faciliter l'appropriation par les élus de cet outil de coopération institutionnalisée entre les collectivités et leurs opérateurs industriels comme de services. C'est pourquoi, pour la troisième année consécutive, la Fédération des Epl organise une journée d'expertise dédiée aux SemOp :

Mardi 5 décembre 2017 de 9h à 16h **Maison de la Chimie** 28 rue Saint-Dominique - Paris 7e

Cette rencontre inaugurée par **Jean-Marie Sermier**, président de la FedEpl et créateur des premières SemOp en France, permettra de rappeler quelles sont les principales caractéristiques de la SemOp, d'échanger sur les premières créations ainsi que sur les projets en cours.

Élus, actionnaires opérateurs, tiers financeurs ou encore assistance à maîtrise ouvrage, l'ensemble des acteurs participant aux projets de SemOp témoigneront de leur expérience, parmi lesquels **Erwann Binet**, ancien député de l'Isère et rapporteur de la proposition de loi sur la création de la

SemOp, **Alexandre Vincendet**, maire de Rilleux-la-Pape, et **Benoît Mercuzot**, adjoint au maire d'Amiens.

Échangeront également plusieurs dirigeants d'entreprises et d'Epl actionnaires (Suez, Aqualter, Eiffage, Groupe Serl), des partenaires financiers dont la Caisse des dépôts et des experts juridiques (cabinets Adamas, Earth avocats).

Télécharger le [programme](#) et le [bulletin d'inscription](#)

À télécharger

- [Programme-SemOp.pdf](#)
- [Bulletin_SemOp.pdf](#)